

Marseille le 31 mai 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ACTION LOGEMENT, L'UNCLLAJ, L'URCLLAJ PACA ET LA REGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR S'ENGAGENT POUR RENFORCER L'ACCES AU LOGEMENT DES JEUNES APPRENANTS**

À l'occasion de la Semaine du Logement des Jeunes, portée par l'Union Nationale des CLLAJ, Action Logement PACA-CORSE, l'URCLLAJ PACA et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont organisé la Matinée Régionale du Logement des Jeunes, suivie par la signature de deux conventions partenariales pour renforcer l'accès au logement des jeunes apprenants.

Le jeudi 31 mai 2018 à l'Hôtel de Région, à Marseille s'est déroulée la Matinée Régionale du Logement des Jeunes.

Cette manifestation avait un double objectif :

- Réunir les acteurs du logement des jeunes afin de coordonner leurs actions et réfléchir sur leur complémentarité pour les accompagner dans l'accès à la formation et à l'emploi,
- Permettre aux jeunes de choisir leur formation en leur proposant des dispositifs logement adaptés.

La matinée s'est articulée autour de deux tables rondes sur le thème : « Comment le logement peut-il être un levier pour l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes ».

Pour clôturer cet évènement, **Philippe HONORE** et **Martine CORSO**, respectivement Président et Vice-présidente du Comité régional Action Logement Provence-Alpes Côte d'Azur & Corse et **David GEHANT**, Conseiller régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont signé une convention cadre de partenariat et une convention opérationnelle visant à renforcer l'accès au logement des jeunes apprenants ayant un lien avec l'emploi, en présence de Sylvie REYSSET, Présidente de l'URCLLAJ Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La convention cadre de partenariat prévoit de décliner et optimiser l'intervention d'Action Logement sur le territoire ainsi que celle de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Elle est construite autour de 3 objectifs :

- Renforcer le lien emploi-logement via l'articulation des actions soutenues par Action Logement, la Région et leurs partenaires, et le développement de solutions d'accès au logement,
- Accompagner les collectivités locales, notamment les EPCI, compétentes en matière d'élaboration des Programmes Locaux de l'Habitat, dans la prise en compte des besoins en logement des salariés,
- Mettre en place une nouvelle gouvernance régionale et locale en matière d'habitat associant les partenaires économiques et sociaux, la DREAL, Action Logement, les organismes HLM et les collectivités locales.

La convention opérationnelle vise à renforcer l'accès au logement des jeunes apprenants et doit permettre d'apporter des réponses coordonnées aux enjeux économiques et sociaux du territoire régional. L'emploi et le logement des jeunes en formation en alternance étant des sujets indissociables, Action Logement et la Région souhaitent développer une animation régionale et territoriale visant à favoriser les parcours des jeunes en apprentissage via un accès au logement facilité.

À l'échelle régionale, les deux parties s'engagent à mobiliser les acteurs économiques et sociaux sur la question du lien formation - logement et à articuler leur intervention dans une recherche d'amélioration du service rendu aux jeunes.

#### À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

**Plus d'informations sur :** [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) @ActionLogement

#### A PROPOS DE L'URCLLAJ PACA

L'Union Régionale des CLLAJ fédère les 10 Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes et Services Logement jeunes de la Région Provence-Alpes-Côte-D'Azur.

Les CLLAJ et SLJ proposent aux jeunes de 16-30 ans de leur territoire, et ce quelle que soit leur situation socioprofessionnelle et personnelle, des conseils, de l'information, un lien vers les partenaires, un accompagnement pour leur permettre l'accès aux droits et à une solution logement adaptée. Ils gèrent également des solutions de logement transitoires (sous-location, résidence sociale, FJT,...) et jouent un rôle de garant moral entre jeunes candidats à la location et bailleurs. Ils sont experts des questions de logement des jeunes, ayant une analyse fine des besoins du territoire et de l'offre de services disponible. Ils mobilisent les acteurs du territoire afin de construire des réponses innovantes aux besoins émergents ou non couverts.

L'URCLLAJ mutualise les savoir-faire et compétences des CLLAJ de PACA pour défendre la question du logement des jeunes auprès des acteurs régionaux. Elle porte des projets communs à ses membres, permettant l'expérimentation sur l'ensemble du territoire régional de nouvelles réponses aux problématiques de logement des jeunes. Elle construit et diffuse des outils pédagogiques et supports de communication pour les jeunes.

Le mot d'ordre du réseau : permettre que le logement ne soit plus un frein à l'accès à l'emploi ou à la formation pour tous les jeunes.

#### CONTACTS PRESSE

**Action Logement :** Nathalie Knebelmann : 06 77 51 98 70 - [nathalie.knebelmann@actionlogement.fr](mailto:nathalie.knebelmann@actionlogement.fr)

**URCLLAJ PACA :** Elsa FILIZETTI : 04.37.43.45.13- [07.71.25.93.37](tel:07.71.25.93.37)- [elza.filizetti@uncllaj.org](mailto:elza.filizetti@uncllaj.org)

**Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :** - Service de Presse – 04 91 57 51 64 – [servicedepresse@regionpaca.fr](mailto:servicedepresse@regionpaca.fr)